

CHÈRES BAVILLIÉROISES, CHERS BAVILLIÉROIS.

Le vote du budget primitif de la commune de Bavilliers pour l'année 2022 aura lieu durant la séance du conseil municipal qui se tiendra le jeudi 7 avril à 20 heures en salle d'honneur de la Mairie (si les conditions sanitaires le permettent). Le public a la possibilité d'y assister.

Il est l'aboutissement d'un processus de préparation budgétaire impliquant les élus et les agents de la commune. La ligne de conduite définie par la municipalité est claire : maintenir un service public de qualité, tout en contenant les dépenses de fonctionnement, pour permettre de financer des investissements, en particulier la création de la nouvelle école maternelle.

Sur ce sujet, l'étude confiée à la Société d'Équipement du Territoire de Belfort (SODEB) par la municipalité l'année dernière arrive à son terme. Elle sera présentée aux élus lors d'un prochain conseil municipal. La prochaine étape sera l'organisation d'un concours d'architecture. Celui-ci devrait pouvoir se dérouler à partir du milieu de cette année.

Un autre projet important de ce début d'année est la construction d'un terrain multisports rue de Delémont. Cette infrastructure a été commandée par la commune fin 2021 pour une installation en 2022. Ce projet s'inscrit dans l'objectif de la municipalité d'assurer une égalité de traitement entre les quartiers. Il contribuera aussi à développer la pratique sportive et l'offre de loisirs notamment à destination des jeunes.

Enfin, la municipalité souhaite relancer l'organisation de manifestations culturelles, populaires et festives. Un grand nombre de rassemblements ont été annulés en raison de la pandémie de CoVid-19. Néanmoins, la municipalité veut croire à une amélioration de la situation. Ces moments de rencontre et d'échange contribuent activement à renouer le lien social, plus que jamais nécessaire aujourd'hui.

Très bon mois de mars à tous, et à bientôt!

Éric KOEBERLÉ, Maire de Bavilliers



UN PROJET QUI AVANCE

Projet phare lors de la campagne des élections municipales de 2020 de l'équipe majoritaire, le chantier de la nouvelle école maternelle avance au bon rythme avec une étude pour laquelle la SODEB a été missionnée en 2021.

Le projet prend forme et il aura à coeur de regrouper en un seul pôle tous les services dédiés à la jeunesse et à la petite enfance sur la commune. Ainsi, il semble bien plus cohérent de voir chaque étape de la vie d'un petit bavillièrois se concentrer en un seul et même lieu. Nombre de passerelles, de journées communes entre les diverses structures se font déjà au quotidien.

La création d'une nouvelle route n'est plus à l'ordre du jour. L'engorgement du centre-ville et de la rue des écoles a été pris en compte dans l'étude et des aménagements routiers seront faits sur l'existant pour éviter un goulot d'étranglement vers le nouveau site. La masse des véhicules qui passeront chaque jour ne sera pas doublée puisque bon nombre de parents ont des enfants sur les deux écoles et ils n'auront plus à naviguer entre les deux sites pour déposer leurs enfants.

Devons-nous aussi rappeler qu'en son temps la gauche aux affaires de la commune avait eu pour projet la construction d'un éco-quartier en lieu et place de l'actuel parc de la Fraternité qui a été abandonné dès le début de notre premier mandat en 2014. Nous ne pensons pas qu'une étude avait été réalisée à l'époque par la gauche et les écologistes pour connaître l'impact sur l'environnement. La construction d'un tel quartier fermé à la circulation automobile aurait sans nul doute apporté un flot supplémentaire de véhicules dans notre centre-ville avec un surplus de parking pour les résidents et visiteurs.

Enfin, les cheminements piétonniers du secteur Dumas seront remis en état et sécurisés pour que les utilisateurs des services jeunesse et petite enfance puissent en toute quiétude s'y rendre.

A l'opposition qui critique le projet et qui crie haut et fort que la réhabilitation de l'école maternelle actuelle est la seule solution, nous disons qu'il faut être réalistes et admettre les énormes défauts structurels et énergétiques de celleci. On ne peut pas faire du neuf et du fonctionnel avec du mal conçu et du mal agencé. Elle était sans doute très top et novatrice avec son arche métallique à l'heure de sa construction aux débuts des années 80 mais elle ne tenait aucun compte des besoins en termes de place et d'économie énergétique que l'on se doit d'attendre à l'heure actuelle.

À l'heure de l'envolée des tarifs énergétiques et des surcoûts énormes engendrés par celle-ci, maintenir l'école maternelle relève d'une incompétence avérée et d'une méconnaissance des responsabilités.

Nous resterons attentifs aux coûts engendrés par ce projet en mobilisant toutes les subventions existantes et nous saurons faire preuve de sérieux et de solidité.

Aux impatients qui doute de la viabilité de notre projet, nous disons que la précipitation est mauvaise conseillère et que prendre en compte chaque paramètre de l'équation est le moins que la municipalité puisse faire. Cela semble long, certes, mais c'est un projet qui ne peut que s'étaler dans le temps pour éviter de renouveler les erreurs des équipes municipales antérieures.

BAVILLIERS AVENIR, groupe majoritaire du Conseil Municipal

OPPOSITION

Le groupe BAVILLIERS c'est vous ne fait pas uniquement de l'opposition au conseil municipal, il s'engage, avec les moyens dont il dispose, dans différents projets de notre commune.

Certains membres du groupe ont rencontré la personne responsable de la médiathèque pour proposer la mise en place dans différents quartiers des boites à livres.

Celles-ci vont permettre aux habitants d'échanger des livres comme cela est déjà installé dans d'autres communes de notre département.

Ce projet devrait être proposé prochainement à la municipalité.

Lors d'une commission travaux deux élus d'opposition ont proposé de s'occuper d'un projet de remplacement des bornes de signalisations sur les chemins piétonniers, le groupe des randonneurs du Foyer Communal a été associé à ce projet.

Une vingtaine de personnes a sillonné les rues de BAVILLIERS pour recenser les différentes bornes et proposer un état aux responsables de la mairie. Une liste des sites à visiter a été établie et un itinéraire entre ces différents sites devra être étudié.

Les anciennes bornes seront remplacées et un descriptif de chaque site sera appliqué sur des nouveaux panneaux. Le projet est actuellement en cours de réalisation.

Marie-Dominique BELUCHE Conseillère départementale a comme projet de créer dans l'ancienne carrière un compost commun.

Ce projet doit permettre à tous les habitants de trier leurs déchets verts et d'utiliser cet endroit à des fins écologiques. Une proposition sera envoyée prochainement à la municipalité.

Le groupe BAVILLIERS c'est vous reste très soudé derrière ses six élus, il est actif et sera présent tout au long de ce mandat

Bien à vous

Groupe d'opposition du Conseil Municipal

VENDREDIS MATINS





07/04MARDI 20H